

Les professionnels des établissements Sociaux et Médico-Sociaux reste mobilisés

Dans la continuité des actions du 07 Décembre 2021, la **Fédération CFTC Santé Sociaux** a déposé un préavis de grève pour la Journée du 11 Janvier 2022 (du Lundi 10 Janvier à 20h00 au Mercredi 12 Janvier à 08h00).

La **Fédération CFTC Santé Sociaux** appelle l'ensemble de ses sections souhaitant se mobiliser à prendre part au mouvement social en organisant localement des actions pour faire connaître leurs difficultés.



La charge de travail ne cesse d'augmenter, les difficultés à recruter de nouveaux professionnels sont réelles, le nombre d'arrêts travail progressent significativement. Les budgets sont de plus en plus contraints. En conclusion, les conditions de travail ne cessent de se dégrader dangereusement ! **Les professionnels perdent le sens de leur engagement.**

Parallèlement, les salariés des secteurs Social, Médico-social et de l'aide aux familles ont vu leur pouvoir d'achat diminuer considérablement depuis plusieurs décennies. En effet, **l'augmentation du coût de la vie face à la stagnation de la valeur du point** des différentes Conventions Collectives a fait perdre l'attractivité de ces métiers pourtant essentiels à l'accompagnement de nos concitoyens les plus fragiles.

Nos revendications pour l'ensemble des salariés du Social, du Médico-Social et de l'Aide aux familles n'ont toujours pas été entendu.

Par conséquent, en cohérence avec nos revendications et **notre ferme volonté de convaincre les pouvoirs publics de l'urgence de la situation**, la **Fédération CFTC Santé Sociaux** continue et continuera à porter la voix des centaines de milliers de salariés du secteur social, médico-social et de l'aide aux familles.

La **CFTC** demande notamment :

- L'octroi de la Prime Ségur à tous les salariés des structures Sociales, Médico-Sociales et de l'aide aux Familles à l'instar de celle versée aux professionnels des établissements sanitaires ;
- L'augmentation de la valeur du point des différentes conventions collectives du Social, Médico-Social et de l'aide à domicile ;
- La création d'un plan national pour l'amélioration de la Qualité de vie et des Conditions de Vie au Travail ;
- La mise en œuvre prioritaire de formation afin de pourvoir aux postes vacants dans nos structures ;
- L'arrêt des restrictions budgétaires réduisant les moyens humains et matériels ;
- La remise de l'Humain au centre des préoccupations des établissements ;

Ensemble, nous y parviendrons !

VOTRE CONTACT LOCAL CFTC :